

# Comment Adhérer en ligne

Se rendre sur la page « Adhésions » du site du Club alpin du Pays de Flers <http://club-alpin-flers.fr/comment-adherer/>  
Vers le bas de la page

– Adhérer directement en ligne sur le site de la fédération <https://extranet-clubalpin.com>

En cliquant sur le lien, vous arrivez à une feuille d'inscription à notre club sur le site de la fédération.

A faire si vous inscrivez plusieurs membres d'une même famille. Un parent et un enfant ou un titulaire et un conjoint.  
Non valable pour des frères et sœurs.

Les tarifs se modifient au fur et à mesure et permettent de contrôler vos choix. Si vous inscrivez un mineur une rubrique supplémentaire apparaît vous demandant les noms d'un (ou deux si vous le désirez) représentants légaux

A compléter en cas de conjoint ou parent inscrit auparavant.

Cocher les activités pratiquées au club

Cocher obligatoirement la première case

Certificat médical à nous remettre dès que possible

Cocher les deux cases après avoir lu le texte.

En cochant cette case, vous choisissez, en connaissance de cause, de ne pas prendre l'assurance individuelle. La case précédente se décoche.

Pour les extensions, voir en cas de besoin

Décocher si vous ne souhaitez pas vous abonner à la revue.

Obligatoire pour les adhérents fréquentant le mur d'escalade sauf les jeunes de l'école d'escalade.

**Fédération française des clubs alpins et de montagne**  
**Club : 6110 CLUB ALPIN FRANCAIS PAYS DE FLERS** saison 2019 - 2020

Si vous étiez déjà adhérent dans ce club l'année dernière, Cliquez ici  
Si vous souhaitez inscrire plusieurs personnes d'une même famille simultanément, Cliquez ici

**Validité de la licence**  
La licence est valable jusqu'au **30 septembre 2020** à minuit. La couverture d'assurance reste acquise jusqu'au **31 octobre 2020**.

**Informations principales**

Qualité #	Complément	Messagerie Electronique
Nom	Batiment	En cas d'accident (TEL)
Prénom	N° / rue	En cas d'accident (QUI)
Né(e) le	Localité	Téléphone mobile
	CP / ville	Téléphone domicile
	Pays	Téléphone travail

**Tarifs**

Licence	68.00 €
Assurances complémentaires	22.00 €
Abonnement La Montagne & Alpinisme	21.00 €
Autres	0.00 €
<b>Total</b>	<b>111.00 €</b>

**Activités pratiquées**

- ALPINISME
- CANYON
- CASCADE DE GLACE
- ESCALADE
- MARCHÉ NORDIQUE
- RANDONNÉE
- RAQUETTES

**Tarif famille (optionnel)**  
Pour profiter d'un tarif familial réduit, j'inscris le N° de licence et le code internet de mon # déjà licencié dans ce club.  
N° de licence 6110 Code internet

**Données personnelles**  
La FFCAM a besoin de recueillir les informations du présent formulaire pour la gestion administrative de votre licence sportive. Elles sont destinées aux gestionnaires de la FFCAM, aux personnes habilitées de votre club, aux prestataires (informatique, routage, assurances) et leurs éventuels sous-traitants, et éventuellement aux partenaires de la FFCAM sauf opposition de votre part.  
 J'accepte que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par la FFCAM.  
 Je ne souhaite pas recevoir d'informations des partenaires de la FFCAM.  
Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : vosdonnees@ffcam.fr

**Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports de montagne**  
Conformément à l'article L231 - 2 du code du sport, la première délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.  
 Je certifie, en cochant cette case, être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne datant de moins d'un an et je m'engage à l'adresser à mon club.

**Assurances**

Je déclare avoir pris connaissance de la **notice d'information assurances** intitulée "Licence assurance - Résumé des garanties saison 2019 - 2020"

Je reconnais avoir été informé par la Fédération française des clubs alpins et de montagne de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer, et les frais de recherche et de secours. J'ai pris connaissance de la garantie complémentaire Assurance de Personne et Assistance Secours proposée par la FFCAM à ses licenciés figurant sur la **notice d'information** et qui couvre, dans les limites indiquées, les dommages corporels, les frais de recherche et de secours et l'assistance rapatriement. Je certifie avoir connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties complémentaires d'assurances pour les dommages corporels.

J'accepte l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union européenne & Maroc proposée par la FFCAM au tarif de 22.00 €

Je refuse l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union européenne & Maroc

Les extensions ci-dessous sont accessibles sous réserve de la souscription préalable de la licence accompagnée de l'option Assurance de Personne et Assistance Secours.

Je veux souscrire l'extension Individuelle Accident Renforcée (dont dommages aux matériels sportifs) au tarif de 38.00 €

Je veux souscrire l'extension Monde Entier au tarif de 94.00 €. A souscrire si le domicile de la personne est en dehors de la zone Europe et/ou si la personne se rend en dehors de la zone Europe

Je pars à l'étranger pour un séjour de plus de 180 jours consécutifs

Je veux souscrire l'extension Paralpinisme au tarif de 280.00 €.

**Définition du Paralpinisme : sport de montagne consistant à sauter d'une falaise ou d'un sommet en chute libre, avec une voile de parachute fermée, qui sera ouverte lors du vol.**

**Revue**

Abonnement à la revue **La Montagne & Alpinisme** (4 Numéros, 21.00 € France, 26.00 € Etranger)

Abonnement promotionnel aux revues La Montagne & Alpinisme et Revue Pyrénéenne (France : 31 € au lieu de 37,25 € ; Etranger : 39,75 € au lieu de 46 €)

**Activités de votre club**

cotisation mur  
Pour tous les utilisateurs du mur d'escalade (sauf jeune inscrit à l'école d'escalade). Cotisation non due pour une inscription après le 1er janvier.

Etape suivante

Contrôler les tarifs : Ils dépendent de votre âge, du choix ou non de l'assurance de personne ainsi que de l'abonnement à la revue La Montagne. Pour les adultes fréquentant le mur, vous devez avoir un montant de 15€ dans la case « Autres »

Il ne reste plus qu'à cocher « Étape suivante » et procéder au règlement par carte bancaire en toute sécurité. Un code vous sera envoyé par SMS par votre banque.